



RAPPORT SUR

le Budget supplémentaire des dépenses (C) de l'exercice se terminant le 31 mars 2021

Comité sénatorial permanent des finances nationales

TROISIÈME RAPPORT

L'honorable Percy Mockler, président
L'honorable Éric Forest, vice-président
L'honorable Marty Klyne, vice-président
L'honorable David Richards, membre du comité directeur

Mars 2021

MEMBRES DU COMITÉ

L'honorable Percy Mockler, président
L'honorable Éric Forest, vice-président
L'honorable Marty Klyne, vice-président
L'honorable David Richards, membre du comité directeur
L'honorable Peter M. Boehm
L'honorable Jean-Guy Dagenais
L'honorable Marty Deacon
L'honorable Pat Duncan
L'honorable Rosa Galvez
L'honorable Tony Loffreda
L'honorable Elizabeth Marshall
L'honorable Larry W. Smith

Membres d'office du comité :

L'honorable Marc Gold, c.p. (ou Raymonde Gagné) et l'honorable Donald Neil Plett (ou Yonah Martin)

Autres sénateurs ayant participé à l'étude :

Les honorables sénateurs : Lucie Moncion, Kim Pate, Vernon White

Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement :

Sylvain Fleury, analyste
Shaowei Pu, analyste

Direction des comités :

Maxime Fortin, greffière du comité
Louise Martel, adjointe administrative du comité
Andrea Mugny, greffière à la procédure
Nathalie Boutros, adjointe administrative du comité

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 16 février 2021 :

Avec le consentement du Sénat,

L'honorable sénatrice Gagné propose, appuyée par l'honorable sénateur Gold, c.p.,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021;

Que, aux fins de cette étude, le comité soit autorisé à se réunir même si le Sénat siège à ce moment-là ou est ajourné, l'application des articles 12-18(1) et 12-18(2) du Règlement étant suspendue à cet égard.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier intérimaire du Sénat,

Gérald Lafrenière

TABLE DES MATIÈRES

MEMBRES DU COMITÉ.....	1
ORDRE DE RENVOI	2
SOMMAIRE.....	4
OBSERVATIONS	5
INTRODUCTION.....	6
1 SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA	7
2 MINISTÈRE DES FINANCES	11
3 SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA	14
4 AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA	17
5 SERVICES PUBLICS ET APPROVISIONNEMENT CANADA.....	21
6 AFFAIRES MONDIALES CANADA	23
7 INNOVATION, SCIENCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA ET LES ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL.....	26
ANNEXE – TÉMOINS AYANT COMPARU DEVANT LE COMITÉ	31

SOMMAIRE

Dans le cadre de son rôle de surveillance, le Comité sénatorial permanent des finances nationales s'est penché sur le Budget supplémentaire des dépenses (C) de l'exercice se terminant le 31 mars 2021, qui lui a été renvoyé le 16 février 2021.

Le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021* demande au Parlement des dépenses budgétaires supplémentaires d'un montant total de 8,0 milliards de dollars, soit des dépenses à être votées de 13,4 milliards de dollars, partiellement compensées par une diminution des dépenses législatives prévues de 5,4 milliards. De ces montants, environ 9,9 milliards de dollars (74 %) des dépenses votées sont liés à la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19.

Pour examiner le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, le comité a tenu quatre réunions et interrogé 39 représentants de 12 organismes qui demandent des crédits votés totalisant environ 11 milliards de dollars dans le budget supplémentaire des dépenses, soit 83 % du montant total des crédits votés demandés. Le comité a aussi entendu le directeur parlementaire du budget.

OBSERVATIONS

Voici les observations du comité sur les questions soulevées pendant les réunions :

1. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada devrait continuer d'améliorer la transparence et ses pratiques de reddition de comptes au sujet du budget des dépenses, tout particulièrement les mesures liées à la COVID-19, et ce, en temps utile.
2. Finances Canada doit recommencer à produire des rapports bimensuels clairs et cohérents sur le coût et le rendement de toutes ses mesures liées à la COVID-19.
3. Services aux Autochtones Canada doit mettre en place des mécanismes rigoureux de planification, de reddition de comptes et de responsabilisation pour surveiller l'ensemble des dépenses visant à donner à toutes les Premières Nations du Canada accès à de l'eau potable.
4. Le gouvernement fédéral doit veiller à la livraison en temps opportun de toutes les doses de vaccin sous contrat en vue de soutenir les provinces et les territoires, ainsi que leur médecin-hygiéniste en chef, et de s'assurer que tous les Canadiens sont rapidement vaccinés. En plus de fixer des objectifs pour les efforts de vaccination actuels, le gouvernement fédéral doit assurer un financement et un soutien adéquats pour ses plans déclarés de rétablissement de la capacité de fabrication de vaccins au Canada.
5. Services publics et Approvisionnement Canada doit rendre publics le plus de renseignements possible sur ses accords d'achat de vaccins contre la COVID-19, tout en respectant le caractère confidentiel des renseignements commerciaux contenus dans les accords signés avec chacun des fabricants de vaccins.
6. Affaires mondiales Canada doit veiller à ce qu'un cadre de responsabilisation rigoureux soit en place pour s'assurer que les fonds versés aux pays en développement afin qu'ils luttent contre la pandémie de COVID-19 servent aux fins prévues et donnent les résultats escomptés.
7. Innovation, Sciences et Développement économique Canada et les organismes de développement régional doivent veiller à la mise en œuvre rapide de programmes venant en aide aux petites et moyennes entreprises, tout en tenant compte des caractéristiques propres à chaque province et territoire. Ils doivent aussi veiller à la divulgation rapide de l'information portant sur ces programmes. De plus, le comité reste préoccupé par le fait que la question de l'abordabilité de l'accès Internet n'ait pas été traitée suffisamment bien et estime que le gouvernement devrait explorer les moyens d'aider les personnes les plus démunies économiquement à avoir accès à un ordinateur pour profiter des améliorations qu'il apporte à l'accès à Internet.
8. Dans l'ensemble, à maintes occasions, le comité n'a pas reçu l'information qu'il demandait en temps utile. Il est certes conscient des conditions difficiles dans lesquelles les fonctionnaires travaillent durant cette période sans précédent, mais il craint que les réponses qu'il ne reçoit pas ou qu'il reçoit en retard nuisent à sa capacité d'exécuter son rôle de surveillance des dépenses gouvernementales au nom de tous les Canadiens.

INTRODUCTION

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales joue un rôle important, au nom du Parlement et des Canadiens et des Canadiennes, dans l'examen des plans de dépenses du gouvernement fédéral exposés dans le budget principal et le budget supplémentaire des dépenses. Il étudie et présente des rapports sur les dépenses gouvernementales proposées afin de déterminer si elles sont raisonnables, si elles tiennent compte de l'optimisation des ressources, si elles permettent l'atteinte des objectifs du gouvernement et si elles permettent aux parlementaires de faire un suivi des sommes dépensées.

Comme le budget principal des dépenses n'indique pas la totalité des dépenses annuelles, le gouvernement soumet également des budgets supplémentaires des dépenses à l'approbation du Parlement, habituellement à l'automne et à l'hiver.

Le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021* a été déposé au Sénat le 16 février 2021 et renvoyé au Comité sénatorial permanent des finances nationales pour étude le 16 février 2021. Il s'agit du troisième et dernier budget supplémentaire des dépenses prévu pour l'exercice 2020-2021.

Des 123 organisations qui sont représentées dans le *Budget principal des dépenses 2020-2021*, 58 organisations figurent dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021* : deux uniquement à titre informatif et 56 faisant l'objet d'un examen parlementaire supplémentaire. Comme le montre le tableau 1, ce budget demande au Parlement d'approuver des crédits votés additionnels de 13,36 milliards de dollars, et une réduction prévue des dépenses législatives de 5,4 milliards de dollars, totalisant 7,96 milliards de dollars de dépenses budgétaires supplémentaires prévues, ce qui représente une augmentation de 1,7 % par rapport aux autorisations accordées à ce jour en 2019-2020.

Tableau 1 – Autorisations à ce jour et Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021 (\$)

	Autorisations à ce jour	Budget supplémentaire des dépenses (C)	Variation (%)
Dépenses budgétaires			
Crédits votés	152 786 386 826	13 365 393 906	8,7 %
Dépenses législatives	318 758 941 384	-5 401 774 616	-1,7 %
Total des dépenses budgétaires	471 545 328 210	7 963 619 290	1,7 %
Dépenses non budgétaires			
Crédits votés	87 203 002	–	–
Dépenses législatives	4 432 290 118	200 000 000	4,5 %
Total des dépenses non budgétaires	4 519 493 120	200 000 000	4,4 %

Source : Tableau préparé par la Bibliothèque du Parlement à partir de données tirées de Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*.

Afin d'examiner le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, le comité a tenu quatre réunions et interrogé 39 représentants de 12 organismes qui demandent des crédits votés totalisant environ 11 milliards de dollars dans le budget supplémentaire des dépenses, soit 83 % du montant total des crédits votés demandés. Le comité a aussi entendu le directeur parlementaire du budget.

Le présent rapport met en lumière les questions abordées au cours de l'examen du *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*.

Pour obtenir d'autres renseignements sur les audiences, consultez la transcription des réunions du comité, accessible sur son site Web : <https://sencanada.ca/fr/comites/nffn/etudesetprojetsdeloi/43-2>.

1 **SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA**

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) appuie le Conseil du Trésor dans son rôle de conseil de gestion du gouvernement, à savoir superviser les opérations du gouvernement fédéral dans son ensemble, assurer la supervision de la gestion financière des ministères et organismes et agir à titre d'employeur de la fonction publique centrale.

Observations du comité

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a fourni des renseignements supplémentaires qui ont amélioré la transparence. Bien que cette initiative soit louable, le comité croit qu'il doit continuer d'améliorer la transparence et ses pratiques de reddition de comptes au sujet du budget des dépenses, tout particulièrement les mesures liées à la COVID-19, et ce, en temps utile.

1.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, le SCT demande des crédits supplémentaires de 1 707 209 190 \$ pour quatre postes :

- 1 702 045 792 \$ pour les rajustements à la rémunération – Virement aux ministères et aux organismes pour des rajustements salariaux négociés;
- 3 779 000 \$ pour le financement du Service numérique canadien afin de fournir des produits et services numériques essentiels (COVID-19);
- 746 833 \$ pour le Programme d'apprentissage mixte;
- 637 565 \$ pour favoriser la diversité et l'inclusion au sein de la fonction publique.

Le SCT recevrait également des transferts nets de 7 719 175 \$. Si l'on tient compte des transferts, le SCT demande une augmentation de 35,7 % par rapport au total de ses autorisations de crédits votées à ce jour, soit 4 800 161 444 \$.

Les dépenses législatives prévues pour le SCT augmentent de 645 916 \$ en raison des contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés. L'ensemble des autorisations budgétaires proposées par le SCT à ce jour, y compris les crédits votés, les dépenses législatives et les transferts, s'élève à 6 549 160 088 \$.

1.2 Compensation pour les dommages causés par le système de paye Phénix

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, le SCT demande 1,7 milliard de dollars pour les rajustements à la rémunération – Virement aux ministères et aux organismes pour des rajustements salariaux négociés. Ce financement offrira aux ministères une compensation en raison des répercussions des conventions collectives qui ont été conclues entre le 12 septembre et le 10 décembre 2020. Un financement est également prévu pour indemniser les membres actuels de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) pour les dommages généraux associés au système de rémunération Phénix et pour les griefs liés à la mise en œuvre tardive du cycle de négociations collectives de 2014.

En ce qui concerne l'imposition du montant de la compensation prévu dans l'entente conclue avec l'AFPC, les fonctionnaires du SCT ont dit au comité qu'il appartient à l'Agence du revenu du Canada (ARC) d'interpréter la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'ARC, après examen de l'entente, a conclu que le montant était imposable. Les fonctionnaires ont ajouté que seule l'AFPC a négocié une indemnité, tandis que tous les autres syndicats ont accepté jusqu'à cinq jours de congé à titre de compensation pour la mise en œuvre du système de paye Phénix.

1.3 Service numérique canadien

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, le SCT demande 3,8 millions de dollars pour le Service numérique canadien afin de fournir des produits et services numériques essentiels dans le cadre de la réponse à la COVID-19. Le Service numérique canadien (SNC), qui se trouve au SCT, collabore avec les ministères à la conception, à la mise à l'essai et à l'élaboration de services faciles à utiliser.

Les fonctionnaires ont dit au comité que sur les 3,8 millions de dollars, 3,1 millions avaient servi à mettre en œuvre l'application Alerte COVID, et 300 000 \$, à aider les ministères à mettre en œuvre des mesures pour lutter contre la COVID-19. Dans une réponse de suivi par écrit, le SCT a aussi fourni au comité un [tableau de bord en ligne](#) sur l'utilisation de l'application, qui montre que, au 21 mars 2021, 6,4 millions de téléchargements avaient été effectués dans les neuf provinces et territoires participants. Or, cette information ne permet pas au comité de déterminer l'efficacité de l'application Alerte COVID.

1.4 Programme d'apprentissage mixte

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, le SCT demande 746 833 \$ pour le Programme d'apprentissage mixte. D'après son [site Web](#), il s'agit d'un partenariat entre l'AFPC et le SCT dont le but est de concevoir, d'élaborer et d'offrir des activités d'apprentissage qui permettront d'améliorer les relations de travail et la compréhension des rôles du syndicat et de la direction dans le milieu de travail. Depuis 2011, tous les membres d'un syndicat au sein de l'administration publique centrale sont admissibles au programme.

Dans leur réponse écrite, les fonctionnaires ont dit que le Programme d'apprentissage mixte n'est pas livré par un intermédiaire ou une tierce partie. Il est livré par des fonctionnaires de l'administration publique centrale (APC) qui sont formés pour devenir facilitateurs du Programme d'apprentissage mixte. Deux facilitateurs, un qui représente les employés et un qui représente la gestion, sont déployés dans les ministères/agences de l'APC qui en font la demande pour faciliter l'apprentissage sur le sujet choisi.

Les fonctionnaires ont indiqué au comité que des ateliers sur la lutte contre la discrimination et le racisme ont été donnés et que d'autres peuvent être mis sur pied. Ils ont ajouté qu'en plus du Programme d'apprentissage mixte, il existe d'autres moyens de recevoir une formation sur ces sujets dans la fonction publique, comme la formation offerte par l'École de la fonction publique du Canada et la formation obligatoire sur le harcèlement et la discrimination prévue par le *Code canadien du travail* récemment modifié. Les membres du comité ont attiré l'attention des fonctionnaires sur le manque de cours visant à améliorer la compréhension des relations avec les Autochtones dans tout le Canada.

1.5 Diversité dans la fonction publique

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, le SCT demande 637 565 \$ pour favoriser la diversité et l'inclusion au sein de la fonction publique.

Les fonctionnaires du SCT ont affirmé que ces fonds seraient versés au Bureau du dirigeant principal des ressources humaines pour qu'il crée un centre sur la diversité et l'inclusion. Ce centre lancerait des initiatives, comme le programme de perfectionnement des gestionnaires sur la diversité et l'initiative Mentorat plus. Les fonctionnaires ont ajouté qu'ils publient des données désagrégées améliorées sur la représentation des groupes visés par l'équité en matière d'emploi et des données tirées de l'enquête auprès des employés pour les groupes en quête d'équité afin de mieux aider les ministères à combler les lacunes et à surmonter les obstacles.

1.6 Transparence et divulgation de l'information

Le SCT appuie le Conseil du Trésor dans son rôle de conseil de gestion du gouvernement, à savoir superviser les opérations du gouvernement fédéral dans son ensemble, assurer la supervision de la gestion financière des ministères et organismes et agir à titre d'employeur de la fonction publique centrale.

Le 24 février 2021, le directeur parlementaire du budget a publié un rapport sur le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021* dans lequel il déclare ceci :

Dans ses précédents rapports, le DPB a soulevé plusieurs questions clés se rapportant aux défis auxquels les parlementaires sont confrontés dans leur rôle essentiel, c'est-à-dire examiner les dépenses du gouvernement et assurer l'optimisation des ressources pendant la pandémie.

Dans le présent Budget supplémentaire des dépenses, le Secrétariat du Conseil du Trésor fournit des renseignements additionnels qui répondent à certaines des questions susmentionnées. Parmi les améliorations notables, on peut mentionner une liste complète des projets de loi présentés au Parlement en vue d'autoriser des dépenses pour les mesures liées à la COVID-19, qui facilite la détermination de la provenance des autorisations accordées à certaines mesures, ainsi qu'un tableau de rapprochement entre l'Énoncé économique de l'automne 2020 et les documents budgétaires, qui fournit un portrait plus clair des correspondances entre les deux documents.

Certaines questions nécessitent encore toutefois des éclaircissements. Des préoccupations existent toujours en ce qui a trait à la fréquence à laquelle le gouvernement fournit une liste à jour des mesures liées à la COVID-19 dans un document central (hormis le processus du Budget des dépenses), de même qu'en ce qui concerne le manque de cohérence dans l'approche utilisée pour rendre publiques les données réelles sur les dépenses associées à la COVID-19.

Les fonctionnaires du SCT ont dit au comité que des améliorations avaient été apportées dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021* afin d'accroître la transparence financière des dépenses prévues du gouvernement en réponse à la COVID-19, en particulier. Toutefois, sur le plan des dépenses réelles, les ministères fournissent de l'information au fur et à mesure que les programmes

sont mis en œuvre et que les paiements sont effectués. Les fonctionnaires ont ajouté qu'ils examineraient la manière avec laquelle cette information peut être fournie en temps opportun.

En outre, les fonctionnaires ont fourni par écrit une liste de 17 grands projets/programmes que le SCT surveille actuellement. Le budget approuvé combiné de ces projets/programmes, qui sont rendus à différentes étapes et qui relèvent de plusieurs ministères, s'élève à 4 289 milliards de dollars.

2 MINISTÈRE DES FINANCES

Le ministère des Finances définit le cadre financier général dans lequel s'inscrivent les dépenses fédérales et il prépare le budget. Il fournit des conseils stratégiques sur l'imposition, le secteur financier, ainsi que le commerce extérieur et la finance internationale. Il gère, de plus, les principaux transferts du gouvernement fédéral aux provinces et aux territoires.

Observations du comité

Depuis le lancement du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 le 13 mars 2020, le gouvernement a présenté plusieurs projets de loi pour autoriser des dépenses pour les mesures liées à la COVID-19. Une fois approuvés par le Parlement, bon nombre de ces projets de loi ont conféré aux organismes une autorité législative supplémentaire temporaire leur permettant de dépenser des fonds sans obtenir d'argent par l'intermédiaire du processus budgétaire habituel, de sorte qu'il est plus difficile de déterminer la source des pouvoirs de dépenser.

Le ministère des Finances a cessé de produire des rapports consolidés bimensuels sur le coût des mesures liées à la COVID-19 annoncées par le gouvernement fédéral. Pour aider les parlementaires à tenir le gouvernement responsable, le comité recommande vivement au gouvernement de recommencer à produire des rapports bimensuels clairs et cohérents sur le coût et le rendement de toutes les mesures liées à la COVID-19.

Le ministère des Finances doit communiquer, dans toute la mesure du possible, les détails relatifs aux modalités et aux clauses des accords de prêt conclus au titre du Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE), sans violer le caractère confidentiel des renseignements commerciaux.

2.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, le ministère des Finances demande des crédits votés additionnels de 12 650 000 \$ pour un poste :

- 12 650 000 \$ pour le Global Risk Institute in Financial Services et le National Pension Hub. Selon les représentants du ministère des Finances, il s'agit d'un paiement forfaitaire qui servirait à couvrir 10 ans de dépenses d'exploitation pour cette organisation.

Les dépenses législatives prévues pour le ministère des Finances augmentent de 1 780 057 892 \$, principalement en raison d'un paiement à la Banque d'infrastructures du Canada et d'un autre visant l'acquisition de parts dans une toute nouvelle société d'État, soit la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada. En incluant les crédits votés, les dépenses législatives et les transferts, les autorisations budgétaires demandées par Finances Canada s'élèvent à ce jour à 119 519 512 273 \$.

2.2 Divulgence de l'information financière sur les dépenses du gouvernement en réponse à la pandémie de COVID-19

Le ministère des Finances faisait le point sur les dépenses du gouvernement en réponse à la pandémie de COVID-19 deux fois par mois avant la prorogation du Parlement le 18 août 2020. Depuis, selon le directeur parlementaire du budget (DPB), peu de renseignements sont publiés sur les dépenses du gouvernement fédéral liées à la COVID-19. Malgré les recommandations formulées par le comité, ces rapports bimensuels ne sont jamais réapparus. Ainsi, il est difficile pour les parlementaires de surveiller les dépenses gouvernementales.

Interrogés sur la cessation de la divulgation de certaines dépenses gouvernementales liées à la COVID-19, les fonctionnaires du ministère des Finances ont expliqué qu'en raison de la pandémie de COVID-19, les mesures législatives prévoient des autorisations de dépenses particulières pour un certain nombre de mesures liées à la COVID-19. Selon eux, ces mesures se sont avérées extrêmement efficaces pour débloquer rapidement les fonds qui étaient absolument nécessaires.

Le comité suivra avec intérêt les travaux de la vérificatrice générale du Canada, qui devrait présenter trois rapports d'audit de performance liés à la COVID-19 le 25 mars 2021. Ces rapports porteront essentiellement sur la Prestation canadienne d'urgence, la Subvention salariale d'urgence du Canada, ainsi que la surveillance et le contrôle des frontières pendant la pandémie.

2.3 Banque de l'infrastructure

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, le ministère des Finances prévoit 2,25 milliards de dollars pour un paiement à la Banque d'infrastructure du Canada (BIC).

Les fonctionnaires ont expliqué au comité que la BIC présente périodiquement des demandes au ministère des Finances Canada pour obtenir des fonds en vue de financer ses activités et ses investissements¹. Interrogés sur les raisons de cet accord de financement, ils ont indiqué qu'il servait essentiellement à garantir l'efficacité de la BIC au moment de sa création, lorsqu'elle était en train de s'établir et d'intensifier ses activités. Au sujet de l'examen prévu de la loi sur la BIC en 2022, les fonctionnaires ont fait observer que le moment pourrait être propice à l'examen des ententes conclues à la création de la BIC et du rôle que le gouvernement devrait jouer, au regard de son évolution, dans sa gouvernance et son financement.

Les fonctionnaires ont fourni de l'information par écrit au comité sur le fonctionnement de la Banque de l'infrastructure du Canada, de la Banque de développement du Canada et d'Exportation et développement Canada sur le plan de la surveillance et du financement.

2.4 Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE)

Deux cents millions de dollars ont été versés au ministère des Finances pour qu'il fasse l'acquisition de la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (CFUEC), une société d'État créée en 2020, et qu'il administre le Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE), un programme de soutien de crédit à l'intention des grandes entreprises canadiennes mis sur pied en réponse à la

¹ En vertu de la *Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada*, le Parlement a approuvé une autorisation législative de 35 milliards de dollars pour de telles demandes de fonds du Trésor. En outre, le gouvernement a prévu une enveloppe de comptabilité d'exercice de 15 milliards de dollars pour la BIC.

COVID-19. La CFUEC est une filiale en propriété exclusive d'une autre société d'État, soit la Corporation de développement des investissements du Canada.

Le ministère des Finances a répondu au comité par écrit; il soutient qu'au 26 février 2021, quatre prêts accordés au titre du CUGE totalisant 1 milliard de dollars ont été approuvés, dont 274 millions de dollars ont été utilisés. Il indique aussi dans sa réponse que même si les renseignements sur le mandat normalisé du mécanisme du CUGE sont publiés sur le site Web de la CFUEC, les modalités et clauses détaillées des accords de prêt sont confidentielles sur le plan commercial et, par conséquent, ne sont pas accessibles au public. Compte tenu de l'ampleur du financement accordé par la CFUEC aux entreprises canadiennes, le ministère des Finances doit communiquer, dans toute la mesure du possible, les détails relatifs aux modalités et aux clauses des accords de prêt conclus au titre du CUGE, sans violer le caractère confidentiel des renseignements commerciaux. Le comité continuera de surveiller les activités de la CFUEC et du programme du CUGE.

3 SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA

Services aux Autochtones Canada (SAC) travaille en collaboration avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis afin de leur donner accès à divers services, y compris les soins de santé primaires, l'éducation, les systèmes d'eau potable et de traitement des eaux usées, le logement, l'infrastructure communautaire, les programmes sociaux ainsi que la gestion des urgences.

Observations du comité

Services aux Autochtones Canada (SAC) n'a atteint que six de ses 61 objectifs, soit moins de 10 %, en 2019-2020, et près de la moitié de ses indicateurs de rendement n'ont pas de cibles claires.

SAC accuse du retard dans la réalisation de son mandat consistant à s'assurer que les communautés des Premières Nations ont accès à de l'eau potable.

Pour veiller à ce que SAC dépense ses fonds efficacement et atteigne ses objectifs, le comité croit que SAC doit mettre en place des mécanismes rigoureux de planification, de reddition de comptes et de responsabilisation pour surveiller l'ensemble des dépenses visant à donner à toutes les Premières Nations du Canada accès à de l'eau potable.

3.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, SAC demande l'adoption de crédits supplémentaires de 1 564 729 370 \$ pour 19 postes :

- 525 726 568 \$ pour la poursuite des interventions de santé publique dans les communautés autochtones (COVID-19);
- 383 838 641 \$ pour le Fonds de soutien aux communautés autochtones (COVID-19);
- 151 386 642 \$ pour améliorer l'accès à de l'eau potable salubre et propre dans les communautés des Premières Nations;
- 73 171 280 \$ pour soutenir la mise en œuvre de la *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis* et la réforme en cours du programme des Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations;
- 67 000 000 \$ pour rembourser les Premières Nations et les fournisseurs de services de gestion des urgences pour les activités d'intervention et de rétablissement dans les réserves;
- 63 749 620 \$ pour les soins de soutien dans les communautés autochtones (COVID-19);
- 58 268 205 \$ pour contribuer à la santé mentale des populations autochtones (COVID-19);
- 58 000 000 \$ pour permettre au gouvernement du Nunavut de faire face à l'augmentation des coûts des soins de santé due à la pandémie (COVID-19);
- 58 000 000 \$ pour atténuer l'incidence économique sur les entreprises des communautés autochtones qui ne sont pas admissibles aux mesures de soutien générales (COVID-19);
- 46 994 481 \$ pour renforcer la capacité de gouvernance et faire progresser les réformes des relations financières;
- 29 419 153 \$ pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles autochtones, et pour fournir des services de santé mentale (poste horizontal);

- 23 612 858 \$ pour soutenir une relance sécuritaire dans les communautés autochtones (COVID-19);
- 9 014 079 \$ pour les fournisseurs de services des programmes urbains pour les peuples autochtones;
- 7 598 490 \$ pour la construction d'établissements de santé à Cross Lake et Pikangikum;
- 2 502 673 \$ pour l'aide au revenu (COVID-19);
- 2 437 358 \$ pour financer la réponse initiale du Canada à la pandémie (COVID-19);
- 1 809 163 \$ pour soutenir les entreprises autochtones (COVID-19);
- 1 253 035 \$ pour améliorer les mesures de santé publique dans les communautés inuites et des Premières Nations (COVID-19);
- 947 124 \$ pour appuyer le Plan canadien de prévention des inondations (poste horizontal).

SAC recevrait aussi des transferts nets de 21 958 332 \$ d'autres organisations. Lorsque les transferts sont pris en compte, SAC demande une augmentation de 10,9 % comparativement au montant total de ses crédits votés, qui s'élève actuellement à 14 493 132 069 \$.

Les dépenses législatives prévues de SAC diminuent de 91 022 570 \$ principalement en raison de paiements effectués en application de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national* et destinés à contribuer à la santé mentale des populations autochtones. Le total des dépenses budgétaires de SAC jusqu'à maintenant, y compris les crédits votés, les postes législatifs et les transferts, s'élève à 17 837 545 539 \$.

3.2 Accès à de l'eau potable salubre dans les communautés des Premières Nations

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, SAC demande 151 386 642 \$ pour améliorer l'accès à de l'eau potable salubre dans les communautés des Premières Nations. Ces fonds serviraient à accélérer l'accès à de l'eau potable dans les communautés des Premières Nations.

Interrogés sur les raisons pour lesquelles, après des années de promesses et tous les fonds reçus, SAC n'est pas en mesure de donner à toutes les communautés des Premières Nations du Canada accès à de l'eau potable², les fonctionnaires de SAC ont dit au comité que l'accès à l'eau potable dans les communautés des Premières Nations est une question complexe dont les solutions sont propres à chaque situation. Ils ont ajouté que le rôle de SAC consiste à verser des fonds et à conseiller les communautés des Premières Nations. Ils ont également informé le comité que c'est aux dirigeants des Premières Nations qu'incombent les tâches de planification, de conception, de passation de marchés, de construction, d'exploitation et d'entretien des infrastructures dans leurs réserves, dont les systèmes d'eau potable et de traitement des eaux usées.

3.3 Rapport sur les résultats ministériels

Les rapports sur les résultats ministériels (RRM) sont déposés au Parlement chaque automne et font partie des documents budgétaires. Ils jouent un rôle important dans la manière dont les ministères fédéraux font rapport au Parlement et aux Canadiens en fournissant un aperçu du rendement et des réalisations d'un ministère au cours de l'exercice financier précédent.

² Vérificatrice générale du Canada, [Rapport 3 — Accès à une eau potable salubre dans les collectivités des Premières Nations — Services aux Autochtones Canada](#), février 2021.

Selon son *Rapport sur les résultats ministériels 2019-2020*³, SAC n'a atteint que six de ses 61 objectifs, soit moins de 10 %, en 2019-2020, et près de la moitié de ses indicateurs de rendement n'ont pas de cibles claires. Les fonctionnaires ont fait observer que, compte tenu de sa création récente, en 2017, le Ministère a dû mettre en place un tout nouveau cadre de résultats ministériels avec ses partenaires autochtones, un processus qui exige du temps. Ils ont ajouté que plusieurs cibles des indicateurs de rendement sont soit en négociation, soit en cours d'élaboration avec les communautés autochtones, et que d'autres cibles seront mesurées à l'avenir.

3.4 L'état de la pandémie de COVID-19 dans les communautés autochtones

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, SAC demande l'adoption de crédits supplémentaires de 525 726 568 \$ pour la poursuite des interventions de santé publique dans les communautés autochtones (COVID-19) et 383 838 641 \$ pour le Fonds de soutien aux communautés autochtones (COVID-19).

Interrogés sur l'état de la pandémie de COVID-19 dans les communautés autochtones et inuites, les fonctionnaires ont informé le comité qu'en date du 26 février, 1 523 cas actifs de COVID-19 avaient été détectés dans les communautés des Premières Nations dans les réserves, pour un total de 21 405 cas confirmés depuis le début de la pandémie de COVID-19, y compris 226 décès. On comptait 26 cas actifs au Nunavut, et 329 cas de personnes rétablies.

Les fonctionnaires ont indiqué que 113 179 doses de vaccin ont été administrées dans plus de 480 communautés des Premières Nations et des Inuits du Canada, ce qui représente 30 % de la population adulte. Ils ont ajouté que les communautés autochtones étaient sous-représentées dans les cas de COVID-19 et les décès qui y sont associés, ce qui est l'opposé de la situation pendant la pandémie de grippe H1N1.

Interrogés sur les difficultés que les parlementaires peuvent éprouver pour assurer le suivi des fonds qui sont versés aux communautés autochtones pour lutter contre la pandémie, les fonctionnaires ont admis qu'il est difficile d'assurer le suivi de l'information financière par l'intermédiaire du cycle de dépenses ordinaires du gouvernement et que la pandémie ne suivait pas le processus budgétaire. Selon eux, à mesure que l'année progressait, d'autres besoins se sont fait sentir et d'autres demandes budgétaires ont été présentées au titre du processus des crédits législatifs ou des budgets supplémentaires des dépenses.

Le directeur parlementaire du budget a dit au comité que SAC est l'un des ministères à ne pas fournir à son bureau des renseignements réguliers et à jour sur ses mesures de dépenses liées à la COVID-19.

³ Services aux Autochtones Canada, [Rapport sur les résultats ministériels 2019-2020](#).

4 AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA

L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a pour mission de promouvoir la santé, de prévenir et contrôler les maladies chroniques, les maladies infectieuses et les blessures, de se préparer et d'intervenir en cas d'urgence en matière de santé publique, de renforcer la collaboration intergouvernementale dans le domaine de la santé publique, et de faciliter l'adoption d'approches nationales en matière d'élaboration de plans et de politiques en santé publique.

Observations du comité

À mesure qu'un plus grand nombre de vaccins contre la COVID-19 seront approuvés au Canada, le comité demande instamment au gouvernement fédéral d'assurer la livraison rapide des doses de vaccin sous contrat en vue de soutenir les provinces et les territoires, ainsi que leur médecin-hygiéniste en chef, et de s'assurer que tous les Canadiens sont rapidement vaccinés.

Notre manque de préparation face à la pandémie montre qu'il est urgent de mettre au point et de fabriquer des vaccins et de l'EPI au Canada, une capacité que le pays a perdue au fil des décennies.

L'Agence de la santé publique du Canada devrait établir des cibles en matière de vaccination, notamment un calendrier de livraison et d'administration des vaccins.

4.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, l'ASPC demande des crédits votés supplémentaires au montant de 6 335 648 777 \$ pour 13 postes :

- 2 482 712 418 \$ pour la recherche médicale et le développement de vaccins (COVID-19);
- 1 722 283 700 \$ pour l'acquisition d'équipement de protection et d'équipement médical (COVID-19);
- 536 461 532 \$ pour les contre-mesures médicales (COVID-19);
- 522 888 313 \$ pour l'Accord sur la relance sécuritaire pour les investissements fédéraux dans les tests de dépistage, la recherche des contacts et la gestion des données (COVID-19);
- 485 109 029 \$ pour des recherches novatrices et l'acquisition de technologies de dépistage liées à la pandémie (COVID-19);
- 225 556 596 \$ pour les mesures frontalières et liées au voyage et les centres d'isolement (COVID-19);
- 208 496 863 \$ pour la capacité de mobilisation (COVID-19);
- 84 434 710 \$ pour le Consortium de sérosurveillance (COVID-19);
- 50 000 000 \$ pour la santé mentale et la lutte contre la consommation de substances (COVID-19);
- 7 700 000 \$ pour renforcer les contre-mesures précliniques et médicales au Canada (COVID-19);
- 6 250 000 \$ pour des instruments de dépistage rapide (COVID-19);
- 3 184 160 \$ pour la recherche médicale (COVID-19);
- 571 456 \$ pour soutenir une relance sécuritaire dans les communautés autochtones (COVID-19).

L'ASPC aurait des transferts nets de 702 000 000 \$ à d'autres organisations. Lorsque les transferts sont inclus, l'ASPC demande une augmentation de 56,9 % par rapport au total des autorisations votées à ce jour de 9 905 286 908 \$.

Les dépenses législatives prévues pour l'ASPC diminuent de 5 567 169 700 \$, principalement en raison de l'expiration de l'autorisation de dépenser en vertu de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national*, notamment :

- 1 722 283 700 \$ pour l'acquisition de matériel de protection et d'équipement médical;
- 2 482 712 418 \$ pour la recherche médicale et le développement de vaccins;
- 522 888 313 \$ pour l'Accord sur la relance sécuritaire pour les investissements fédéraux dans les tests de dépistage, la recherche des contacts et la gestion des données;
- 225 556 596 \$ pour les mesures frontalières et liées au voyage et les centres d'isolement;
- 84 434 710 \$ pour le Consortium de sérosurveillance;
- 3 184 160 \$ pour la recherche médicale;
- 536 461 532 \$ pour les contre-mesures médicales;
- 7 700 000 \$ pour renforcer les contre-mesures précliniques et médicales au Canada;
- 600 000 \$ pour soutenir une relance sécuritaire dans les communautés autochtones.

À ce jour, le total des autorisations budgétaires proposées par l'ASPC, y compris les dépenses votées et législatives et les transferts, s'élève à 21 049 663 733 \$.

4.2 Approvisionnement en vaccins et distribution

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, l'ASPC demande 2,5 milliards de dollars pour la recherche, le développement et l'achat de vaccins et de traitements, y compris des contrats d'achat préalables de vaccins. Par ailleurs, le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021* prévoyait 5,4 milliards de dollars en crédits votés et 3,8 milliards de dollars en dépenses législatives projetées pour le même poste budgétaire, pour un total de 9,2 milliards de dollars.

Les fonctionnaires ont expliqué que les 2,5 milliards de dollars demandés en crédits votés proviennent d'une reclassification de la partie législative des prévisions antérieures figurant dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*. Par conséquent, les fonds totaux de ce poste demeurent inchangés à 9,2 milliards de dollars, dont 8 milliards de dollars pour des conventions d'achat anticipé. Les fonctionnaires ont déclaré que plus de 282 millions de doses de vaccin ont été achetées au titre de contrats. Cependant, selon l'Énoncé économique de l'automne 2020, le Canada a investi plus d'un milliard de dollars dans des ententes sur les vaccins et s'est assuré d'un approvisionnement national pouvant atteindre 429 millions de doses. En date du 22 mars 2021, le comité n'a pas reçu de réponse de l'ASPC concernant ces différences. Aucun examen des approvisionnements n'a été fait puisqu'ils sont tous assujettis à des clauses de confidentialité.

Par ailleurs, en ce qui concerne la distribution des vaccins, les fonctionnaires ont affirmé que bien qu'il appartienne aux provinces d'administrer les vaccins, l'ASPC assure le suivi des données sur les doses livrées et les doses administrées dans chaque province et territoire et les publie sur son site Web.

Pour faire face à la réticence à la vaccination, les fonctionnaires ont dit au comité que l'ASPC appuie les efforts déployés par les collectivités, puisque les préoccupations varient d'une collectivité à l'autre. Ils

ont récemment lancé un appel d'offres pour des projets communautaires, qui seront examinés dans les prochains jours.

En ce qui concerne le mécanisme COVAX, les fonctionnaires ont expliqué que même si le Canada avait investi 220 millions de dollars dans le programme pour l'approvisionnement national, il avait aussi versé plus de 325 millions de dollars jusqu'à maintenant au COVAX pour contribuer à l'administration de vaccins dans les pays à revenu moyen et à revenu moyen inférieur.

4.3 Mesures relatives aux frontières et aux voyages

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, l'ASPC demande 226 millions de dollars pour des mesures relatives aux voyages et aux frontières et des centres d'isolement.

Les fonctionnaires de l'ASPC ont dit au comité que leur rôle dans l'opération de quarantaine consiste à évaluer les voyageurs entrants aux frontières terrestres et aériennes et à en assurer le suivi, ainsi qu'à choisir les hôtels où ils iront s'isoler. À l'heure actuelle, cette opération est financée à même une enveloppe de 508 millions de dollars déjà approuvée pour le présent exercice.

En ce qui concerne les hôtels servant à l'isolement, les fonctionnaires ont dit que ceux-ci doivent répondre à certains critères pour être répertoriés sur le site Web du gouvernement fédéral sur les hébergements approuvés. Ils ont ajouté que même si le gouvernement ne réglemente pas le prix des nuitées à l'hôtel, il se tient au fait des problèmes et des plaintes des voyageurs y séjournant et communique avec les hôtels régulièrement.

De plus, les fonctionnaires ont souligné que les petites collectivités dépendantes des passages frontaliers quotidiens sont exemptées de certaines mesures, comme le test de dépistage moléculaire de la COVID-19. Ils ont déclaré que l'ASPC travaille avec l'Agence des services frontaliers du Canada pour apporter plus de clarté à ces collectivités.

4.4 Fournitures médicales et équipement de protection individuelle

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, l'ASPC demande 1,7 milliard de dollars pour l'achat d'équipement de protection individuelle, de trousse de tests de dépistage en laboratoire, de fournitures et d'équipement médicaux destinés au secteur des soins de santé et aux ministères et organismes fédéraux.

L'ASPC est chargée d'acquérir les fournitures et les équipements médicaux, y compris l'équipement de protection individuelle (EPI), pour la Réserve nationale stratégique d'urgence. Les fonctionnaires ont dit que l'ASPC continue de recevoir un approvisionnement constant d'EPI, qui est rapidement envoyé aux provinces et aux territoires. L'EPI est réparti selon la formule 80-20 : 80 % de l'équipement est acheminé aux provinces et aux territoires, et 20 % à la Réserve nationale stratégique d'urgence. La Réserve sert à faire face aux demandes supplémentaires des provinces, notamment en cas d'éclosion inattendue. À l'heure actuelle, elle dispose d'un approvisionnement de huit semaines, qui consiste principalement en masques N95, en respirateurs, en masques chirurgicaux, en visières et en gants.

4.5 Ressources humaines à l'Agence de la santé publique du Canada

Des fonctionnaires de l'ASPC ont admis que l'Agence disposait d'un bassin restreint d'équivalents temps plein ou d'une capacité moindre sur le plan des effectifs par rapport à avant la pandémie de

COVID-19. Toutefois, ils nous ont aussi dit que le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021* prévoyait un investissement de 227 millions de dollars pour renforcer leur capacité de pointe dans diverses régions. Les fonctionnaires ont indiqué qu'ils envisageaient, grâce à ces fonds et à d'autres investissements, d'augmenter le nombre d'équivalents temps plein à près de 3 900, alors qu'ils en avaient près de 2 300 l'année dernière.

Malgré les explications des fonctionnaires, le comité continue de craindre que l'ASPC ne dispose pas du personnel qualifié nécessaire pour se préparer en vue des crises de santé à venir. Nous demandons instamment au gouvernement de poursuivre ses investissements dans les ressources humaines de l'ASPC et d'établir une stratégie de gestion des crises de santé à venir.

5 SERVICES PUBLICS ET APPROVISIONNEMENT CANADA

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) est l'acheteur central, le gestionnaire des biens immobiliers, le trésorier, le comptable, l'administrateur de la paye et des pensions, le conseiller d'intégrité en matière d'approvisionnement et le fournisseur de services de traduction du gouvernement fédéral⁴.

Observations du comité

Le comité demande instamment à Services publics et Approvisionnement Canada de rendre publics le plus de renseignements possible sur ses accords d'achat de vaccins contre la COVID-19, tout en respectant le caractère confidentiel des renseignements commerciaux contenus dans les accords signés avec chacun des fabricants de vaccins.

5.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, SPAC demande des crédits votés supplémentaires au montant de 403 846 377 \$ pour cinq postes :

- 379 994 612 \$ pour approvisionner le système de santé (COVID-19);
- 9 193 852 \$ pour les coûts des locaux liés à l'administration des pensions;
- 8 184 499 \$ pour améliorer les processus d'approvisionnement du gouvernement du Canada (COVID-19);
- 6 054 185 \$ pour l'administration et l'intégrité des données du Régime de pensions de retraite de la fonction publique;
- 419 229 \$ pour renforcer le régime canadien de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

SPAC recevrait également des transferts nets de 4 276 994 \$ d'autres organisations. Lorsque les transferts sont inclus, SPAC demande une augmentation de 8,2 % par rapport au total des autorisations votées à ce jour de 4 873 657 530 \$.

Les dépenses législatives prévues pour SPAC diminuent de 376 405 128 \$, principalement en raison des paiements pour approvisionner le système de santé conformément à la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national*. À ce jour, le total des autorisations budgétaires proposées par SPAC, y compris les dépenses votées et législatives et les transferts, s'élève à 5 683 504 821 \$.

5.2 Approvisionnement national de vaccins contre la COVID-19

Selon l'*Énoncé économique de l'automne 2020*, le Canada a investi plus de 1 milliard de dollars dans des ententes sur des vaccins et obtenu un approvisionnement national de tout au plus 429 millions de

⁴ L'appellation légale du ministère, et le nom utilisé dans le budget des dépenses, est ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

doses de sept candidats-vaccins contre la COVID-19, soit en moyenne 11 doses de vaccin par personne⁵.

Interrogés sur le déroulement de la vaccination au Canada et le calendrier de réception des vaccins précommandés, les fonctionnaires de SPAC ont dit au comité qu'ils disposaient de peu d'informations à l'avance sur le déroulement de la vaccination. Ils ont indiqué qu'au 5 mars 2021, le gouvernement a reçu plus de 2,8 millions de doses, et près de 2,2 millions de doses ont été administrées. Les fonctionnaires ont ajouté que le Ministère travaille tous les jours avec les provinces et les territoires en vue de renforcer leur capacité à soutenir le déroulement de la vaccination.

Les fonctionnaires n'ont pas été en mesure de fournir de l'information sur le prix moyen des doses de vaccins contre la COVID-19, le calendrier de livraison ou les responsabilités contractuelles du gouvernement dans ses ententes avec les sociétés pharmaceutiques. Ils ont accepté de vérifier si cette information pouvait être rendue publique et le feront savoir au comité. Le comité n'avait pas encore reçu de réponse le 24 mars 2021.

5.3 Approvisionnement en fournitures en réponse à la pandémie de COVID-19

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, SPAC demande des crédits votés supplémentaires de 379 994 612 \$ pour approvisionner le système de santé (COVID-19).

Ces fonds lui permettront de faire l'acquisition de biens et services essentiels, comme l'équipement de protection individuelle et les fournitures médicales pour les travailleurs de la santé de première ligne participant à la lutte contre la COVID-19. Ils ont d'abord été fournis en vertu de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national*, qui a été abrogée le 31 décembre 2020.

Les fonctionnaires ont informé le comité qu'au tout début de la pandémie, SPAC a utilisé une partie de ces fonds pour faire l'acquisition de deux hôpitaux mobiles et transporter des fournitures médicales; le gouvernement n'a ménagé aucun effort pour acheter des biens essentiels, comme des blouses jetables, des respirateurs N95, des gants en nitrile, des masques chirurgicaux, des lunettes de protection et des visières.

De plus, les fonds permettront de maintenir les stocks de la *Réserve d'urgence pour les services essentiels* (RUSE), qui sert de filet de sécurité aux entreprises et aux organisations admissibles offrant des services essentiels en leur donnant accès à de l'équipement de protection individuelle et à d'autres fournitures de manière temporaire et urgente, selon le principe du recouvrement des coûts. Les fonctionnaires se sont engagés à fournir de l'information par écrit sur l'état de la RUSE, mais en date du 24 mars 2021, le comité n'avait pas encore reçu de réponse.

⁵ Tel que mentionné à la section 4.2 (Approvisionnement en vaccins et distribution) de ce rapport, selon l'Énoncé économique de l'automne 2020, le Canada a investi plus d'un milliard de dollars dans des ententes sur les vaccins et s'est assuré d'un approvisionnement national pouvant atteindre 429 millions de doses. En date du 22 mars 2021, le comité n'a pas reçu de réponse de l'ASPC concernant ces différences.

6 AFFAIRES MONDIALES CANADA

Affaires mondiales Canada (AMC) gère les relations diplomatiques et consulaires, encourage le commerce international et dirige le développement international et l'aide humanitaire⁶. Il assure aussi la gestion des bureaux diplomatiques et consulaires à l'étranger au nom de tous les ministères fédéraux.

Observations du comité

Affaires mondiales Canada (AMC) est chargé de soutenir la reprise et la résilience des pays en développement, tout comme leur accès aux vaccins contre la COVID-19, ainsi qu'aux traitements et aux outils diagnostiques de la maladie.

Le comité s'attend à ce que AMC veillera à ce qu'un cadre de responsabilisation rigoureux soit en place pour s'assurer que les fonds versés aux pays en développement afin qu'ils luttent contre la pandémie de COVID-19 servent aux fins prévues et donnent les résultats escomptés.

6.1 Aperçu du budget des dépenses

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, AMC demande des crédits votés supplémentaires de 895 639 857 \$ pour sept postes de dépense :

- 400 000 000 \$ pour soutenir la reprise et la résilience des pays en développement (COVID-19);
- 341 340 000 \$ pour aider les pays en développement à faire face aux répercussions des changements climatiques;
- 120 000 000 \$ pour soutenir l'accès des pays en développement aux vaccins, aux traitements et aux outils diagnostiques (COVID-19);
- 16 553 436 \$ pour couvrir les coûts additionnels liés aux fluctuations monétaires pour les opérations à l'étranger et les paiements de quotes-parts;
- 14 100 000 \$ pour le projet de système des contrôles à l'exportation et à l'importation;
- 2 000 000 \$ pour la solution de gestion électronique des relations avec la clientèle du Service des délégués commerciaux;
- 1 646 421 \$ pour renforcer le leadership mondial du Canada dans l'Arctique (budget fédéral de 2019).

Si l'on tient compte des transferts, AMC demande une augmentation de 21,6 % par rapport au total de ses autorisations de crédits votées à ce jour, soit 7 419 902 318 \$.

Les dépenses législatives prévues pour AMC augmentent de 1 025 660 \$ en raison des contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés. L'ensemble des autorisations proposées par AMC à ce jour, y compris les crédits votés, les dépenses législatives et les transferts, s'élève à 9 459 115 116 \$.

⁶ L'appellation légale du ministère, et le nom utilisé dans le budget des dépenses, est ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement.

6.2 Faciliter l'accès des pays en développement aux vaccins contre la COVID-19, ainsi qu'aux traitements et aux outils diagnostiques de la maladie

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, AMC demande un transfert de 705 millions de dollars de l'Agence de la santé publique du Canada pour faciliter l'accès des pays en développement aux vaccins contre la COVID-19, ainsi qu'aux traitements et aux outils diagnostiques de la maladie.

Selon les fonctionnaires d'AMC, le transfert de 705 millions de dollars de l'Agence de la santé publique du Canada permettra de financer trois éléments : 230 millions de dollars iront à l'approvisionnement de traitements contre la COVID-19 pour les pays à revenu faible et moyen par l'intermédiaire de la Division des approvisionnements de l'UNICEF, 220 millions de dollars seront versés au titre de la garantie de marché (COVAX-AMC)⁷, et 255 millions de dollars aideront les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes à se procurer des vaccins, des traitements et des outils diagnostiques.

En ce qui concerne les surplus anticipés de vaccins du Canada, les fonctionnaires ont dit au comité que le gouvernement n'a pas encore déterminé le moment précis où il commencera à les distribuer ni les mécanismes précis au moyen desquels il le fera. Ils ont ajouté que COVAX serait le mécanisme naturel à utiliser, car il s'agit du seul mécanisme mondial qui est déjà fonctionnel et qui a permis de livrer plus de 20 millions de doses de vaccin dans plus de 20 pays en développement jusqu'à maintenant.

6.3 Soutenir la reprise et la résilience des pays en développement

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, AMC demande des crédits votés supplémentaires de 400 000 000 \$ pour soutenir la reprise et la résilience des pays en développement (COVID-19).

Les fonctionnaires d'AMC ont dit au comité que les fonds demandés pour soutenir la reprise et la résilience des pays en développement seront notamment versés à une initiative ciblée établie en collaboration avec des partenaires canadiens, qui leur permettra d'adapter leurs activités et de les déployer dans les pays en développement. Ils ont ajouté qu'AMC travaille aussi au sein d'organismes mondiaux, comme l'Organisation mondiale de la santé et Nutrition International.

Interrogés sur les mécanismes de responsabilisation visant à garantir que ces fonds servent aux fins prévues et donnent les résultats escomptés, les fonctionnaires ont souligné que la grande majorité des fonds serviront à soutenir les activités d'organismes non gouvernementaux et multilatéraux par l'intermédiaire de programmes d'assurance de la qualité et de surveillance rigoureux. De plus, AMC mènera ses propres activités de vérification et de surveillance à partir de son Administration centrale, lorsque les conditions le permettront, et aussi de l'étranger, notamment des ambassades et des missions.

Interrogés sur le transfert de fonds entre les ministères, qui rend le suivi plus difficile pour les parlementaires, les fonctionnaires ont expliqué qu'il arrive souvent que plusieurs ministères prennent

⁷ Au [Sommet mondial sur la vaccination](#) tenu le 4 juin, Gavi a lancé la garantie de marché pour les vaccins COVID-19 (COVAX AMC), ce qui constitue le premier élément de la Facilité COVAX. La garantie de marché de Gavi est un instrument de financement novateur qui soutiendra la participation de 92 économies à revenu faible et moyen à la Facilité COVAX, permettant l'accès à des doses de vaccins COVID-19 sûrs et efficaces financées par des donateurs.

part à des initiatives gouvernementales. Règle générale, le ministère responsable reçoit le financement initial et le distribue entre les ministères qui collaborent avec lui.

7 INNOVATION, SCIENCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA ET LES ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le gouvernement fédéral dispose de six agences de développement régional qui travaillent de pair avec les entreprises pour l'avancement et la diversification des économies régionales :

- Agence de promotion économique du Canada Atlantique (APECA);
- Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC);
- Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor);
- Initiative fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario);
- Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor);
- Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO).

Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) a été invité à comparaître en raison du soutien que le ministère apporte à six agences de développement régional dans son portefeuille. ISDE a également comparu pour le compte de l'Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor), FedNor étant un programme d'ISDE.

Observations du comité

À mesure que l'accès aux vaccins s'améliorera et que l'économie rouvrira, Innovation, Sciences et Développement économique et les organismes de développement régional joueront un rôle essentiel en aidant les petites et moyennes entreprises dans leurs efforts de reprise.

Le comité se dit encouragé par le lancement par le gouvernement de programmes visant à aider les petites et moyennes entreprises. Toutefois, en cette période difficile, ces programmes doivent être rapidement mis en œuvre, et l'information, rapidement communiquée, le tout en tenant compte des caractéristiques propres à chaque province et territoire.

De plus, le comité reste préoccupé par le fait que la question de l'abordabilité de l'accès Internet n'ait pas été traitée suffisamment bien et estime que le gouvernement devrait explorer les moyens d'aider les personnes les plus démunies économiquement à avoir accès à un ordinateur pour profiter des améliorations qu'il apporte à l'accès à Internet.

7.1 Aperçu du budget des dépenses

7.1.1 Innovation, Sciences et Développement économique Canada

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, ISDE demande des crédits supplémentaires de 70 499 527 \$ pour sept postes de dépense :

- 21 661 230 \$ pour l'initiative d'achat local afin d'aider les petites entreprises canadiennes (COVID-19);
- 20 678 751 \$ pour le Fonds pour la large bande universelle;

- 9 461 597 \$ pour soutenir les étudiants et les jeunes (COVID-19);
- 6 000 000 \$ pour le Réseau de développement des collectivités du Canada (COVID-19);
- 5 875 000 \$ pour l'Initiative du transport aérien régional (COVID-19);
- 5 322 949 \$ pour soutenir les petites et moyennes entreprises (COVID-19);
- 1 500 000 \$ pour le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (COVID-19).

Si l'on tient compte des transferts, ISDE demande une augmentation de 1,9 % par rapport au total de ses autorisations de crédits votées à ce jour, soit 3 700 474 916 \$.

Les dépenses législatives projetées pour ISDE augmentent de 6 582 285 \$, principalement en raison des paiements aux initiatives en vertu de la *Loi d'exécution de l'énoncé économique de 2020* et de l'expiration du pouvoir de dépenser prévu par la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national*.

L'ensemble des autorisations budgétaires proposées par ISDE à ce jour, y compris les crédits votés, les dépenses législatives et les transferts, s'élève à 3 942 214 368 \$.

7.1.2 Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, DEO demande des crédits supplémentaires de 139 390 000 \$ pour trois postes de dépense :

- 125 000 000 \$ pour soutenir les petites et moyennes entreprises (COVID-19);
- 13 250 000 \$ pour l'Initiative du transport aérien régional (COVID-19);
- 1 140 000 \$ pour le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (COVID-19).

Si l'on tient compte des transferts, DEO demande une augmentation de 34 % par rapport au total de ses autorisations de crédits votées à ce jour, soit 399 272 007 \$.

Les dépenses législatives projetées pour DEO augmentent de 24 500 000 \$, principalement en raison des paiements aux initiatives en vertu de la *Loi d'exécution de l'énoncé économique de 2020* et de l'expiration du pouvoir de dépenser prévu par la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national*.

L'ensemble des autorisations proposées par DEO à ce jour, y compris les crédits votés, les dépenses législatives et les transferts, s'élève à 163 890 000 \$.

7.1.3 Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, DEC demande des crédits supplémentaires de 19 628 500 \$ pour quatre postes de dépense :

- 14 375 000 \$ pour l'Initiative du transport aérien régional (COVID-19);
- 3 500 000 \$ pour le développement des infrastructures économiques régionales au Québec;
- 1 650 000 \$ pour le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (COVID-19);
- 103 500 \$ pour le Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires (COVID-19).

Si l'on tient compte des transferts, DEC demande une augmentation de 4 % par rapport au total de ses autorisations de crédits votées à ce jour, soit 498 257 249 \$.

Les dépenses législatives projetées pour DEC diminuent de 1 650 000 \$, principalement en raison de l'expiration du pouvoir de dépenser prévu par la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national*.

L'ensemble des autorisations proposées par DEC à ce jour, y compris les crédits votés, les dépenses législatives et les transferts, s'élève à 613 532 646 \$.

7.1.4 Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, FedDev Ontario demande des crédits votés supplémentaires de 14 459 146 \$ pour deux postes de dépense :

- 13 706 883 \$ pour soutenir les petites et moyennes entreprises (COVID-19);
- 752 263 \$ pour le Réseau de développement des collectivités du Canada (COVID-19).

Si l'on tient compte des transferts, FedDev Ontario demande une augmentation de 3,3 % par rapport au total de ses autorisations de crédits votées à ce jour, soit 439 414 314 \$.

Les dépenses législatives projetées pour FedDev Ontario diminuent de 14 459 146 \$, principalement en raison de l'expiration du pouvoir de dépenser prévu par la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national*.

L'ensemble des autorisations proposées par FedDev Ontario à ce jour, y compris les crédits votés, les dépenses législatives et les transferts, s'élève à 695 560 361 \$.

7.1.5 Agence de promotion économique du Canada atlantique

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, l'APECA demande des crédits votés supplémentaires de 14 820 623 \$ pour trois postes de dépense :

- 10 000 000 \$ pour l'initiative de transport aérien régional (COVID-19);
- 4 560 000 \$ pour le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer (COVID-19);
- 260 623 \$ pour le Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires (COVID-19).

Si l'on tient compte des transferts, l'APECA demande une augmentation de 3,8 % par rapport au total de ses autorisations de crédits votées à ce jour, soit 494 315 861 \$.

Les dépenses législatives prévues pour l'APECA augmentent de 30 805 863 \$ en raison des paiements aux initiatives en vertu de la *Loi d'exécution de l'énoncé économique de 2020*.

L'ensemble des autorisations proposées par l'APECA à ce jour, y compris les crédits votés, les dépenses législatives et les transferts, s'élève à 595 096 310 \$.

7.1.6 Agence canadienne de développement économique du Nord

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, CanNor demande des crédits votés supplémentaires de 3 625 000 \$ pour deux postes de dépense :

- 3 000 000 \$ pour soutenir les petites et moyennes entreprises (COVID-19);
- 625 000 \$ pour l'Initiative du transport aérien régional (COVID-19).

Si l'on tient compte des transferts, CanNor demande une augmentation de 3,2 % par rapport au total de ses autorisations de crédits votées à ce jour, soit 339 678 668 \$.

Il n'y a pas de dépenses législatives prévues pour CanNor dans ce budget des dépenses. L'ensemble des autorisations proposées par CanNor à ce jour, y compris les crédits votés, les dépenses législatives et les transferts, s'élève à 122 763 555 \$.

7.2 Initiative de transport aérien régional

Le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021* comprend un poste de financement horizontal de 44 millions de dollars pour l'Initiative de transport aérien régional. Ce montant comprend 10 millions de dollars pour l'APECA, 625 000 dollars pour CanNor, 5,9 millions de dollars pour ISDE, 13 millions de dollars pour DEO et 14 millions de dollars pour DEC. Chacun de ces organismes fournira des subventions ou des contributions aux municipalités, aux provinces et territoires, aux organismes sans but lucratif, aux entreprises et aux organismes autochtones afin d'aider à maintenir les services essentiels de transport aérien et l'activité économique connexe.

Les fonctionnaires n'ont pas été en mesure de fournir des détails sur l'Initiative de transport aérien régional même s'ils demandent qu'on approuve le versement de 44 millions de dollars au cours du présent exercice. Puisqu'ils ont comparu devant le comité trois semaines avant la fin de l'exercice, on craint que le programme ne puisse être mis au point, et les fonds versés avant la fin de l'exercice.

Les fonctionnaires ont dit au comité que les fonds ont été répartis entre plusieurs organismes de développement régional afin qu'ils axent leurs efforts sur les itinéraires et aéroports au sein de leur région. L'attribution des fonds à chaque organisme régional se fait sur une base proportionnelle en fonction de différentes variables, dont le nombre d'employeurs et le produit intérieur brut (PIB). Les fonctionnaires ont souligné qu'aucun de ces fonds n'est destiné aux grands transporteurs ou aux grands aéroports, comme ceux faisant partie du Réseau national des aéroports (RNA). Ils ont déclaré que le processus et les critères exacts n'avaient pas encore été confirmés; toutefois, l'intention est de rétablir les services de desserte et de se préparer à la reprise graduelle des activités. Au début, les fonds seront attribués en fonction des demandes et ils tiendront compte de l'ensemble de l'écosystème de chaque région afin de garantir l'équité et la transparence.

7.3 Aide aux petites et moyennes entreprises

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, ISDE demande un crédit voté de 21 661 230 \$ pour l'initiative d'achat local afin d'aider les petites entreprises canadiennes. De plus, divers organismes demandent des fonds en vue de soutenir les petites et moyennes entreprises. Parmi ceux-ci figurent CanNor (3 millions de dollars), ISDE (5,3 millions de dollars), FedDev Ontario (13 millions de dollars) et DEO (125 millions de dollars).

Les fonctionnaires ont déclaré que tout en prolongeant la Subvention salariale d'urgence du Canada, le gouvernement propose jusqu'à 46,5 millions de dollars sur deux ans pour soutenir les commerces de proximité par le truchement de l'initiative d'achat local mise en œuvre dans tout le pays. Ainsi, 12 millions de dollars seront versés au Fonds d'aide à la petite entreprise Soutenons l'achat local, et 33 millions de

dollars, aux chambres de commerce provinciales et territoriales. Les fonctionnaires ont expliqué que ces fonds ont pour but de fournir un soutien en liquidités et d'aider les petites entreprises à s'adapter aux conditions futures du marché.

7.4 Fonds pour la large bande universelle

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2020-2021*, ISDE demande un crédit voté de 20 678 751 \$ pour le Fonds pour la large bande universelle.

Les fonctionnaires ont dit au comité que cette demande de 20,7 millions de dollars pour le Fonds pour la large bande universelle, ainsi qu'une partie importante des 280 millions de dollars prévus pour l'année prochaine, sont associés au Volet de réponse rapide. Ce volet finance des projets pouvant être réalisés rapidement. ISDE a reçu 574 demandes jusqu'à maintenant, dont la plupart seront financées à même l'enveloppe du Volet de réponse rapide. Une autre tranche de 750 millions de dollars de l'enveloppe globale est destinée aux grands projets à fortes retombées. En outre, les fonctionnaires ont ajouté que 50 millions de dollars du Fonds pour la large bande universelle ont été mis de côté pour soutenir des projets mobiles qui profiteront principalement aux peuples autochtones. Il s'agit d'un nouvel investissement qui s'ajoute au programme Brancher pour innover, qui a permis de brancher 190 communautés autochtones sur une période de cinq ans. Les fonctionnaires ont dit que la cible du Fonds pour la large bande universelle a été fixée au moment de l'annonce du Fonds dans le budget de 2019 : la cible nationale consiste ainsi à ce que 95 % des entreprises et des foyers canadiens soient branchés d'ici 2026, et 100 % d'ici 2030.

ANNEXE – TÉMOINS AYANT COMPARU DEVANT LE COMITÉ

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Bill Grandy, directeur général, Programmes
(2021/03/08)

Développement économique Canada pour les régions du Québec

Jean-Frédéric Lafaille, vice-président, Politiques et communications
(2021/03/08)

Agence canadienne de développement économique du Nord

Margaret Buist, vice-présidente, Politiques, planification, communications et BGPN
(2021/03/08)

Ministère des Finances Canada

Bradley Recker, directeur général, Politique budgétaire
Darlene Bess, dirigeante de la gestion financière, Division de la gestion financière, Direction des services ministériels
Evelyn Dancey, sous-ministre adjointe déléguée, Direction du développement économique et finances intégrées
Galen Countryman, directeur général, relations fédérales – provinciales, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale
Katharine Rechico, sous-ministre adjointe, Direction des finances et des échanges internationaux
Miodrag Jovanovic, sous-ministre adjoint délégué, Direction de la politique de l'impôt
Soren Halverson, sous-ministre adjoint délégué, Direction de la politique du secteur financier
(2021/02/25)

Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

Lisa St-Amour, dirigeante principale des finances
(2021/03/08)

Affaires mondiales Canada

Anick Ouellette, sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances, Secteur de la planification ministérielle, finances et technologies de l'information
Joshua Tabah, directeur général, Santé et nutrition, Secteur des enjeux mondiaux et du développement
Sue Szabo, directrice générale, Direction du financement innovant et climatique
Yannick Hébert, directeur, Gestion des ressources
(2021/03/08)

Services aux Autochtones Canada

David Peckham, sous-ministre adjoint par intérim, Secteur des programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social
James Sutherland, sous-ministre adjoint par intérim, Direction générale de la réforme des services aux enfants et aux familles
Jennifer Esdaile, directrice, Gestion stratégique de l'eau

Jessica Sultan, directrice générale, Direction générale des possibilités économiques et commerciales, Terres et développement économique
 Keith Conn, sous-ministre adjoint principal intérimaire
 Nelson Barbosa, directeur principal, Secteur des opérations régionales, Direction de la réforme des services en logement et infrastructure
 Philippe Thompson, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution
 (2021/03/01)

Innovation, Sciences et Développement économique Canada

Douglas McConnachie, sous-ministre adjoint, Secteur de la gestion intégrée
 (2021/03/08)

Bureau du directeur parlementaire du budget

Jason Stanton, analyste principal
 Jill Giswold, analyste
 Xiaoyi Yan, directrice, Analyse des budgets
 Yves Giroux, directeur parlementaire du budget
 (2021/03/01)

Agence de la santé publique du Canada

Brigitte Diogo, vice-présidente, Direction générale de l'infrastructure de sûreté sanitaire
 Cindy Evans, vice-présidente par intérim, Gestion des urgences
 Dr Roman Szumski, vice-président principal, Acquisitions de vaccins et de produits thérapeutiques COVID-19
 Kaili Levesque, vice-présidente, Groupe de travail sur le déploiement de la vaccination contre la COVID-19
 Kimberly Elmslie, vice-présidente principale, Programme d'immunisation
 Martin Krumins, vice-président et dirigeant principal des finances
 (2021/03/05)

Services publics et Approvisionnement Canada

Jeff Marcantonio, directeur général, Secteur d'excellence des pensions, Direction générale du receveur général et des pensions
 Levent Özmutlu, directeur général, Secteur de la gestion de l'approvisionnement en services et en technologies, Direction générale de l'approvisionnement
 Wojciech (Wojo) Zielonka, chef des services financiers, Direction générale des finances et de l'administration
 ((2021/03/05)

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Glenn Purves, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses
 Karen Cahill, secrétaire adjointe et dirigeante principale des finances
 Lola Paulin, directrice principale, Stratégies et prévisions des dépenses
 Roger Ermuth, contrôleur général adjoint, Secteur de la gestion financière, Bureau du contrôleur général
 Sandra Hassan, sous-ministre adjointe, Conditions d'emploi et relations de travail
 Sonya Read, secrétaire adjointe par intérim, Politiques numériques et de prestation de services
 (2021/02/25)

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Cathy McLean, directrice exécutive, Finances et services ministériels et dirigeante principale des finances

(2021/03/08)